

Le Colombien

N°27 / 2014

Le magazine
de la commune
de Villandry



- p3 Installation de la nouvelle équipe municipale
- p9 Eglise : 1^{er} pas vers la réouverture
- p10 Dossier spécial : centres équestres



LE MOT DU MAIRE



L'EQUIPE MUNICIPALE

ETAT CIVIL
Décembre 2013
à février 2014

● ● Naissances

Lina, née le 01/12/2013
Parents : Bénédicte et Benoît CLOUZET
21, la Févraie

Rachel, né le 29/12/2013
Parents : Cindy et Fabien DODIN
7, Munat

Micha, né le 01/02/2014
Parents : Marianne et Anthony CARIMALO
« Le Barrage »

Léanne, né le 03/02/2014
Parents : Cindy et Christophe NADREAU
12, la Maison Lureau

Clara, née le 26/02/2014
Parents : Emilie et Laurent POTIN
« Les Hucaudières »

● ● Mariage

19/04/2014
Ghislaine BODIN et Gaëtan SAULNIER

17/05/2014
Emilie PETIBON et Jean-Luc TANCHE

● ● Décès

17/01/2014
Elisabeth GIRAGOSSIAN

21/01/2014
Micheline RAMANZINI

01/02/2014
Jacques MASSIN

08/03/2014
André FOURNIER

30/03/2014
Madeleine BUREAU

MAIRIE

2 rue Munat - 37510 Villandry
Tél. : 02 47 50 02 08
Fax : 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15h à 19h

www.villandry.fr

« Le Colombien »
magazine de la Commune de Villandry - Réalisé par
les élus de la Commission Communication :
Maria Lépine, Edith Benoist, Claude Chevet,
Rachel Geffroy, Nathalie Robin.
© Reproduction interdite sans accord préalable
05/2014 - 600 exemplaires
Contact : Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat, 37510 Villandry
Courriel : communication@villandry.fr
Conception et impression : GOUET & COULEURS
www.gouetcouleurs-design.com
© 02 47 66 67 32 - Photos D.R. (Fotolia®)



Colombiennes, Colombiens,

Vous allez découvrir le premier bulletin de ce nouveau mandat.

Je profite de ce support pour vous adresser mes plus vifs remerciements pour la confiance que vous m'avez accordée, ainsi qu'à mon équipe, lors des élections municipales. Vous avez été 75 % des électeurs inscrits à vous exprimer, ce qui prouve l'intérêt que vous portez à la gestion de notre commune.

La nouvelle équipe est à pied d'oeuvre. Le conseil a désigné les délégués qui représenteront Villandry au sein des instances et des syndicats intercommunaux et, dans le respect des règles de représentativité liées au nouveau mode de scrutin, les huit commissions municipales ont été ouvertes aux élus de la liste minoritaire pour qu'ils puissent faire entendre leur point de vue sur tous les sujets qui intéressent la gestion de notre village.

Les différentes commissions, sous la responsabilité des adjoints, se sont déjà réunies. Le programme que mon équipe vous a présenté est réalisable au cours de ces 6 années. J'ai tenu à ce qu'il soit raisonné car je connais les possibilités financières de la commune et les subventions que l'on peut attendre du Conseil Général (73 000 € pour les 3 ans) et de la Région (75 000 € pour les 5 ans) : j'ai personnellement signé ces contrats en ce début d'année.

Lors du dernier mandat nous avons réussi à budgétiser certains projets. Je pense à la réparation de la voûte de l'église qui doit commencer au cours du mois de juin. Je pense également au transfert de l'agence postale et de la bibliothèque qui ne devrait pas tarder non plus. Il reste un point juridique à régler. J'ai demandé aussi que l'étude de l'aménagement du centre bourg, de la Place du 8 Mai et de la Place du 11 Novembre soit reprise pour que les dossiers soient prêts et les demandes de subventions faites avant fin décembre. Nous allons travailler sur un projet d'ensemble mais qui devra être réalisé par tranche.

Nos supports de communication vont s'étoffer : en plus du site internet et des bulletins municipaux semestriels, nous diffuserons des lettres d'information pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité de la commune et de l'avancée de nos projets.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vacances.

Jean Marie METAIS



Point d'orgue du projet participatif d'aménagement et de gestion du territoire communal, la journée expo « Jour de Fête » du 28 juin clôturera avec convivialité cette démarche qui a associé habitants, élus, paysagistes et chercheurs et a permis de faire émerger un projet de territoire à partir d'une réflexion partagée sur les paysages de Villandry.

Inauguration de l'exposition et verre de l'amitié à 11H00 place du 8 Mai.



Jean-Marie METAIS
MAIRE



Maria LEPINE
1^{er} ADJOINT



Pierre FONTAINE
2^{ème} ADJOINT



Marie-Noëlle PELTIER
3^{ème} ADJOINT



Patrick PRIVARD
4^{ème} ADJOINT

Conseillers municipaux

Edith
BENOIST



Claude
CHEVET



Henri
CARVALLO



Laurence
PAILLER



Nathalie
ROBIN



Philippe
PERUCHON



Jean-Marc
HUARD



Nadia
BONNET



Rachel
GEFFROY



Jean-Philippe
LANDAIS



Permanences des adjoints sur rendez-vous

- ✓ Lundi 17H30 – 19H00 Marie-Noëlle Peltier
- ✓ Mercredi 17H30 – 19H00 Patrick Privard
- ✓ Jeudi 17H30 – 19H00 Pierre Fontaine
- ✓ Vendredi 17H30 – 19H00 Maria Lépine

Les Commissions Municipales

- ✓ FINANCES
 - o Adjoint délégué : Maria Lépine
 - o Membres : Edith Benoist, Rachel Geffroy, Jean-Marc Huard, Jean-Philippe Landais, Patrick Privard
- ✓ COMMUNICATION, VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
 - o Adjoint délégué : Maria Lépine
 - o Membres : Edith Benoist, Claude Chevet, Rachel Geffroy, Nathalie Robin
- ✓ AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE
 - o Adjoint délégué : Marie-Noëlle Peltier
 - o Membres : Rachel Geffroy, Jean-Marc Huard, Maria Lépine, Nathalie Robin
- ✓ SOLIDARITE ET AFFAIRES SOCIALES
 - o Adjoint délégué : Marie-Noëlle Peltier
 - o Membres : Edith Benoist, Rachel Geffroy, Maria Lépine, Nathalie Robin
- ✓ VOIRIE, RESEAUX, DEVELOPPEMENT DURABLE, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS
 - o Adjoint délégué : Pierre Fontaine
 - o Membres : Claude Chevet, Jean-Marc Huard, Laurence Pailler, Patrick Privard
- ✓ FÊTES ET CEREMONIES
 - o Adjoint délégué : Pierre Fontaine
 - o Membres : Claude Chevet, Jean-Marc Huard, Laurence Pailler, Marie-Noëlle Peltier
- ✓ URBANISME ET CADRE DE VIE
 - o Adjoint délégué : Patrick Privard
 - o Membres : Edith Benoist, Nadia Bonnet, Henri Carvallo, Rachel Geffroy, Nathalie Robin
- ✓ PATRIMOINE ET TOURISME
 - o Adjoint délégué : Patrick Privard
 - o Membres : Henri Carvallo, Claude Chevet, Jean-Marc Huard, Philippe Peruchon, Nathalie Robin



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

● ● SEANCE du 3 mars 2014

FINANCES

1- Compte administratif 2013

Le conseil municipal approuve le compte administratif joint en annexe et arrête les résultats définitifs ci-après :

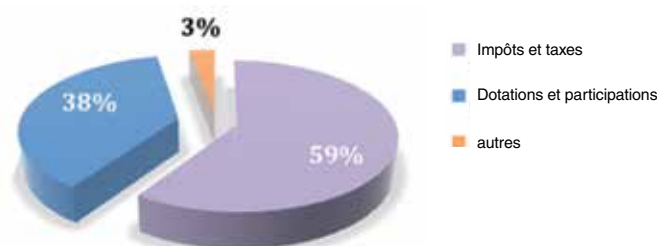
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES	775 956.88
DEPENSES	645 748.20
RESULTAT DE L'EXERCICE	130 208.68
RESULTAT REPORTE	192 987.30
RESULTAT DE CLOTURE	323 195.98

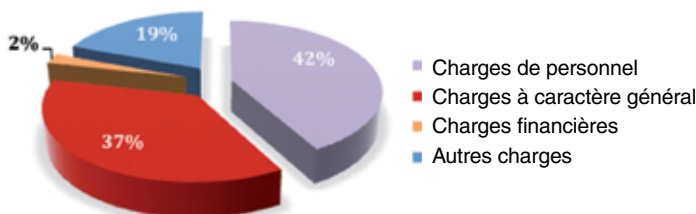
SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	298 932.58
DEPENSES	95 816.20
RESULTAT DE L'EXERCICE	203 116.38
RESULTAT REPORTE	83 029.06
RESULTAT DE CLOTURE	286 145.44

Recettes de fonctionnement 2013 (775 956 €)



Charges de fonctionnement 2013 (645 748 €)



2- Affectation du résultat de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	
A – Résultat de l'exercice	+ 130 208.68 €
B – Résultat antérieurs reportés	+ 192 987.30 €
C – Résultat à affecter	+ 323 195.98 €
D – Solde d'exécution d'investissement	
Excédent de financement	+ 286 145.44 €
E – Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	- 364 711.76 €

F - Besoin de financement (D+E)	78 566.32 €
AFFECTATION : C	
	323 195.98 €
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	
couverture du besoin de financement F	78 566.32 €
2) Report en fonctionnement	244 629.66 €

3- Contributions Directes – Vote des taux

Le Conseil Municipal décide de maintenir le taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières comme suit :

Taxe d'habitation :	14.50 %
Taxe Foncière bâti :	19.00 %
Taxe Foncière non bâti :	41.25 %

4- Adoption du Budget Primitif 2014

Le budget primitif de l'exercice 2014 est adopté et les crédits arrêtés comme suit :

FONCTIONNEMENT	994 424.66 €
INVESTISSEMENT	597 121.52 €

Avec définition des opérations :

- 104 – Aménagement place du 8 mai
- 105 – Aménagement du Centre Bourg
- 106 – Agrandissement du local technique

5- Vote des subventions 2014

Lors de la commission des finances du 19 février 2014, il a été choisi de proposer le vote des subventions indispensables, à savoir pour le centre social Jules Verne, l'association de l'accueil périscolaire « La perdrix » et la coopérative de l'école, laissant ainsi au prochain Conseil Municipal le choix d'attribuer les subventions aux différentes associations :

Association	Subvention 2013	Subvention 2014
Centre Social Jules Verne	14 000 €	14 000 €
Coopérative Scolaire	2 600 €	2 600 €
Accueil Périscolaire la « Perdrix »	2 000 €	2 000 €

6- Subvention complémentaire : soutien à l'association périscolaire « La Perdrix »

Il est accordé depuis deux ans une subvention supplémentaire à l'accueil périscolaire « La Perdrix » afin de soutenir le poste de directeur, cette subvention était de 10 000 € sur 2013 avec versement sur justificatif des dépenses et en déduction d'autres subventions dont peut bénéficier l'association.

Le Conseil Municipal renouvelle son soutien à cette association en accordant une subvention de 9 000 €, conformément à sa demande, avec versement sur justificatif des dépenses.

INTERCOMMUNALITE

7- Fonds de concours : demande de subvention 2013

Le Conseil Municipal sollicite une aide de la Communauté d'Agglomération Tour(s) Plus pour acquisition de matériel et travaux d'aménagement, inscrit au programme d'investissement 2013 :

Acquisition	Estimation hors taxe
Acquisition d'un véhicule	10 000.00 €
Matériel Urbain	2 500.00 €
Travaux	
Aménagement du cimetière	20 000.00 €
TOTAL	32 500.00 €

PERSONNEL

8- Création de postes : besoin occasionnel

• SERVICE DE LA VOIRIE

En raison du surcroît de travail conséquent au fleurissement estival de la Commune et l'entretien supplémentaire durant cette période, le conseil municipal décide de créer un emploi saisonnier d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe, à temps complet, à compter du 2 mai 2014.

• SERVICE ADMINISTRATIF : Agence Postale Communale

Pour remplacer l'agent titulaire du poste à l'Agence Postale pendant ses congés annuels en période estivale, le conseil municipal décide de créer un emploi saisonnier d'Adjoint Administratif de 2^{ème} classe, à raison de 15/35^e, à compter du 1^{er} juin 2014.

9- Régime Indemnitaire

La délibération instaurant le régime indemnitaire aux agents date du 27 janvier 2003. Depuis cette date il y a eu de nombreuses modifications dans la catégorie des différents grades de la fonction publique. Le conseil municipal adopte un nouveau régime indemnitaire effectif à compter du 15 mars 2014.

● ● SEANCE du 17 mars 2014

FINANCES

1- Cession du véhicule brûlé à l'assurance

Suite au sinistre survenu sur le véhicule de la commune l'assurance propose une indemnité de 9 568 € TTC. Conformément à l'article L 2122-22 du CGCT concernant les délégations accordées au Maire, il est précisé que le Maire a délégation pour décider d'une cession de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €. Un véhicule est effectivement un bien mobilier appartenant au domaine privé communal. La cession à la compagnie d'assurance est considérée comme une cession à titre gratuit moyennant indemnisation. L'indemnisation est alors considérée comme la contrepartie de l'acte de cession assimilable à un prix de vente, il est donc nécessaire que le Conseil Municipal délibère pour autoriser le Maire à signer cette cession.

Le Conseil Municipal, autorise le Maire à céder le véhicule à l'assurance.

PERSONNEL

2- Formation certiphyto territorial

La commune de Savonnières propose de mettre en œuvre une action de formation mutualisée pour l'obtention du « Certiphyto territorial », en vue d'en réduire le coût.

Savonnières sera la commune référente auprès du CNFPT ; elle procédera au recensement des agents, au regroupement des inscriptions et s'acquittera du montant de la formation, soit 1.200,00 € T.T.C.

Chaque collectivité participante s'engage à rembourser à la commune de Savonnières le montant correspondant au nombre d'agents présents à la formation, sur présentation d'un titre de recettes.

Villandry décide d'inscrire 2 agents pour l'obtention du « Certiphyto territorial »

● ● SEANCE du 28 mars 2014

1- Election du Maire

Après un appel de candidature, les candidats sont les suivants :

- Monsieur **Jean-Marie MÉTAIS**

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : **15**

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : **0**

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : **15**

Majorité absolue : **8**

Ont obtenu :

- Monsieur **Jean-Marie MÉTAIS : 12 voix (douze)**

- Madame **Maria LÉPINE : 3 voix (Trois)**

- Monsieur **Jean-Marie MÉTAIS** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire.

2- Election des Adjoints

Après un appel de candidature, les listes de candidats sont les suivantes :

- La liste de **Maria LÉPINE**

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **15**

- bulletins blancs ou nuls : **3**

- suffrages exprimés : **12**

- majorité absolue : **7**

Ont obtenu :

La liste de Maria LÉPINE : 12 voix

La liste de Maria LÉPINE ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire :

Madame **Maria LÉPINE** 1^{er} adjoint au Maire

Monsieur **Pierre FONTAINE** 2^e adjoint au Maire

Madame **Marie-Noëlle PELTIER** 3^e adjoint au Maire

Monsieur **Patrick PRIVARD** 4^e adjoint au Maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

3- Délégation du Conseil Municipal au Maire

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale, le Conseil municipal détermine les délégations qui seront confiées au maire pour la durée du présent mandat.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

●● SEANCE du 14 avril 2014

Désignation des délégués titulaires et suppléants (selon les cas) pour représenter la commune au sein de chaque groupement, ainsi que la création des commissions communales permanentes.

1- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au SIGEC :

Ce syndicat a les compétences liées à l'école de musique, le Centre de Loisirs, le développement de l'attractivité culturelle et touristique des communes membres, le festival des Musicales ainsi que la gendarmerie et les transports scolaires.

Pour les communes de 1001 à 5000 habitants le nombre de délégués est de 4.

Se sont portés candidat pour siéger au SIGEC :

- Jean- Marie MÉTAIS
- Patrick PRIVARD
- Jean-Marc HUARD
- Jean-Philippe LANDAIS
- Pierre FONTAINE

Après le vote à bulletin secret les voix obtenues sont

- 15 voix pour Jean-Marie MÉTAIS
- 14 voix pour Patrick PRIVARD
- 14 voix pour Jean-Marc HUARD
- 4 voix pour Jean-Philippe LANDAIS
- 13 voix pour Pierre FONTAINE

Sont désignés :

- Monsieur Jean-Marie MÉTAIS
- Monsieur Patrick PRIVARD
- Monsieur Jean-Marc HUARD
- Monsieur Pierre FONTAINE

2- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au SIAEP

Le SIAEP est le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable, ce syndicat regroupe les communes de Druye, Savonnières et Villandry.

Sont désignés :

- Monsieur Jean-Marie MÉTAIS
- Monsieur Patrick PRIVARD
- Monsieur Jean-Marc HUARD
- Monsieur Pierre FONTAINE

3- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au SIEIL

Le SIEIL est le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire. Ce syndicat est composé de toutes les communes du département sauf Tours, il est chargé principalement de développer et renforcer le réseau de distribution publique d'électricité, en particulier en milieu rural.

Sont désignés :

- en qualité de délégué titulaire : Monsieur Pierre FONTAINE
- en qualité de délégué suppléant : Madame Edith BENOIST

4- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au PNR

La commune fait partie du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine. Ce parc a été créé en 1996, il regroupe 141 communes engagées autour d'un projet fort de préservation des patrimoines et de valorisation des ressources locales.

Se porte candidat en qualité de délégué titulaire Monsieur Patrick PRIVARD

Se portent candidates en qualité de délégué suppléant Madame Nadia BONNET et Madame Maria LÉPINE

Après vote à bulletin secret Monsieur Patrick PRIVARD obtient 15 voix, Madame Nadia BONNET 3 voix et Madame Maria LÉPINE 12 voix

Sont désignés :

- en qualité de délégué titulaire : Monsieur Patrick PRIVARD
- en qualité de délégué suppléant : Madame Maria LÉPINE

5- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger aux cavités 37

Le syndicat des cavités 37 est le syndicat intercommunal de surveillance des cavités souterraines et des masses rocheuses d'Indre-et-Loire.

Sont désignés :

- en qualité de délégué titulaire : Monsieur Patrick PRIVARD
- en qualité de délégué suppléant : Madame Laurence PAILLER

6- Désignation des membres du Conseil Municipal pour siéger au CNAS

Le CNAS (le comité national d'Action Sociale) est un organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique et de leurs familles. Il propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture ...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

La commune adhère au CNAS depuis le 1er janvier 2006.

Le Conseil Municipal désigne : Madame Marie-Noëlle PELTIER en tant que délégué.

7- Election des membres de la commission d'appel d'offres

La liste majoritaire présente :

Membres titulaires : Maria LÉPINE, Patrick PRIVARD, Pierre FONTAINE

Membres suppléants : Jean-Marc HUARD, Edith BENOIST, Marie-Noëlle PELTIER

La liste minoritaire présente :

Membres titulaires : Il n'est pas présenté de candidat

Membres suppléants :

Il est ensuite procédé au vote ainsi qu'au dépouillement :

Nombre de votants : 15

Nombre de suffrage exprimés : 15

Sièges à pourvoir : 3 titulaires et 3 suppléants

Le Conseil Municipal valide l'élection des membres de la Commission d'appel d'offres comme suit :

Titulaires : Madame Maria LÉPINE, Monsieur Patrick PRIVARD et Monsieur Pierre FONTAINE

Suppléants : Monsieur Jean-Marc HUARD, Madame Edith BENOIST et MADAME Marie-Noëlle PELTIER

8- Centre Communal d'action Sociale

Le centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif qui anime l'action générale de prévention et de développement social de la commune.

Le Conseil d'Administration du CCAS doit comprendre, outre le Maire, Président, quatre membres élus et quatre membres nommés.

Membres élus : Les membres élus par le Conseil Municipal le sont au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Membres nommés par le Maire : Les associations familiales représentées par l'UDAF, les associations de retraités et personnes âgées, les associations des personnes handicapées ainsi que les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion peuvent proposer une liste de personnes.

La publicité se fait par voie d'affichage. Lorsqu'il n'existe pas, dans la commune, d'associations représentatives, le Maire peut désigner toute personne qui participe à des actions de prévention d'animation ou de développement social dans la commune et qui est à même de soutenir les intérêts des catégories de personnes visées par la loi.

A- Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration

En 2008, le bureau était composé de 8 membres (hormis le maire) : 4 conseillers et 4 membres nommés (Madame DELERABLE, Madame PAPIN, Madame RAGUENEAU, Monsieur THOMAS) L'UDAF nous a fait part qu'il nous fera la proposition d'une personne prochainement.

Le conseil municipal décide de maintenir à 8 le nombre des membres du conseil d'administration, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

B - Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

Les listes de candidats suivantes ont été présentées par des conseillers municipaux :

Liste A : Marie-Noëlle PELTIER, Maria LÉPINE, Edith BENOIST, Nathalie ROBIN

Liste B : Il n'est pas présenté de seconde liste

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de suffrages exprimés : 15

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

Liste A : Marie-Noëlle PELTIER, Maria LÉPINE, Edith BENOIST et Nathalie ROBIN.

9- Indemnité au Maire et aux Adjoints

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit de verser des indemnités de fonctions aux maires et adjoints qui sont destinées à couvrir les frais que ceux-ci sont tenus d'exposer pour l'exercice de leur mandat.

Ces indemnités sont réglementées selon la population totale des communes, ainsi pour une commune de 1 000 à 3 499 habitants le taux maximal est de 43 % de l'indice 1015 pour le Maire (1634.63 € brut) et 16.5 % de l'indice 1015 pour les adjoints (627.24 € brut)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, et avec effet au **2 avril 2014**, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et Adjoints comme suit :

Maire : 38 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015 (1444.55 € brut)

1^{er} Adjoint : 14 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015 (532.20 € brut)

2^{ème} Adjoint : 14 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015 (532.20 € brut)

3^{ème} Adjoint : 14 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015 (532.20 € brut)

4^{ème} Adjoint : 14 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015 (532.20 € brut)

Ces indemnités de fonctions seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement.

10- Création des commissions municipales

Les travaux du Conseil Municipal ne résultent pas seulement des réunions en séance plénière mais également des commissions où une bonne part du travail d'étude de projets et de préparation des délibérations est réalisée.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les différentes commissions municipales doivent être composées de façon à ce que soit recherchée, dans le respect du principe de représentation proportionnelle, une pondération qui reflète fidèlement la composition de l'assemblée municipale et qui assure à chacune des tendances représentées en son sein la possibilité d'avoir au moins un représentant dans chaque commission, sans que les différentes tendances ne bénéficient nécessairement au nombre de conseillers municipaux qui les composent.

Le Maire est Président de droit des commissions et peut déléguer cette présidence à un Adjoint.

Le détail de la composition des commissions est présenté en page 3 de ce bulletin.

●● SEANCE du 14 mai 2014

1- Désignation du correspondant défense pour la Commune

Ce correspondant sera l'interlocuteur entre les services du ministère de la défense et la commune dans le cadre de la pérennisation du lien armée-nation. Rachel Geffroy est désignée correspondant défense.

2- Accord collectif intercommunal 2014-2016

La communauté d'agglomération Tour(s) Plus souhaite renouveler l'accord collectif qui couvrait la période 2010-2011 et 2012. Comme pour le premier accord, son objectif est de respecter la mixité sociale des villes et des quartiers et de tenir compte, par secteur géographique, des capacités d'accueil et des conditions des immeubles constituant le patrimoine des différents organismes. Le présent accord vise d'une part à améliorer les conditions

d'accès et de maintien des publics démunis au sein du parc locatif social existant et, à préserver la mixité sociale des programmes immobiliers.

Il contribue d'autre part, à consolider la stratégie de peuplement à l'échelle de l'agglomération de Tours pour favoriser la satisfaction de la demande, en proposant une réponse diversifiée aux besoins des ménages.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'accord collectif de Tour(s) Plus pour 2014 – 2015 et 2016.

FINANCES

3- Décision Modificative n°1

Cette décision concerne, d'une part, le virement d'un crédit de 3000 € destinés à remplacer les jardinières qui se situent à l'entrée Ouest de la commune et, d'autre part, le transfert des crédits ouverts pour l'opération d'aménagement de la Place du 8 Mai (160 000 €) sur l'opération de restauration de l'église. Le conseil municipal considère en effet que ce transfert est plus avantageux pour la commune, l'emprunt nécessaire à la réalisation de ces projets étant repoussé d'au moins une année.

4- Subvention aux associations

Le conseil municipal approuve la répartition des subventions aux associations proposée par la commission des finances :

Libellé	Subvention municipale (€)	Subvention Tour(s)plus (€)
Aide à Domicile Milieu Rural	350	
Association Parents d'élèves	1000	
Stars Trec	200	200
Football Club de l'Ouest Tourangeau	200	
Villandry-Village	1410	4000
Etoile Sportive Berthenay	150	
Karaté Club de Savonnières	200	
Tennis Savonnières	150	
Villandry Football Club	240	760
MJC		300
Artannes Gymnastique	100	
Patrimoine Vivant Cher et Loire	200	

5- Réforme des rythmes scolaires

Après concertation avec le directeur d'école et les représentants de l'accueil périscolaire « La Perdrix », un accord avait été trouvé sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2014. Ces horaires avaient été approuvés par les délégués de parents d'élèves. Le conseil municipal avait délibéré en conséquence et prévu que les activités périscolaires se dérouleraient les jeudis et vendredis de 14h45 à 16h15, la mise en place de ces activités se faisant en collaboration avec La Perdrix pour proposer aux enfants des activités de qualité.

La délibération du conseil sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 avait été prise en tenant compte des prescriptions du ministre Vincent Peillon. Or, le décret publié au Journal Officiel du 8 mai 2014 du nouveau ministre Benoît Hamon apporte des modifications dans l'application de la réforme et suscite de nouvelles interrogations.

Face aux questions qui se posent sur le financement dans le temps de la réforme, face aux difficultés liées au recrutement du personnel périscolaire et à la pression que cela fait peser sur l'association La Perdrix malgré l'aide de la municipalité, et face aux mécontentements qui perdurent dans de nombreux établissements qui ont déjà mis en place la semaine de 4,5 jours, le conseil municipal a souhaité maintenir les horaires existants pour la rentrée 2014. Cette décision a été prise en concertation avec le directeur de l'école et les représentants de l'accueil périscolaire.

Villandry n'est pas isolée dans cette démarche : chaque jour, de nouvelles communes rejoignent ce mouvement national et demandent des moyens supplémentaires pour assurer le recrutement d'un personnel qualifié afin de proposer à nos enfants des activités de qualité sans être contraints, soit de demander une forte participation financière aux familles, soit d'augmenter sensiblement la fiscalité, soit d'abandonner certains projets municipaux, le coût annuel estimé pour Villandry s'élevant à 30 000 €. Cependant, le travail effectué jusqu'à présent par la municipalité en collaboration avec l'accueil périscolaire et l'école reste une base solide, et si nous n'étions pas entendus, nous appliquerions bien sûr la réforme comme initialement prévu, dès la rentrée prochaine, mais dans des conditions que nous déplorons.

Eglise Saint-Etienne : 1^{er} pas vers la réouverture

Les travaux démarrent. Une première réunion de chantier s'est tenue le 21 mai dernier. Autour de Monsieur Arnaud de Saint-Jouan, architecte du patrimoine en charge de la maîtrise d'œuvre, les entreprises intervenantes ont arrêté le calendrier des travaux : début de chantier le 2 juin 2014, fin des travaux annoncée pour le 1er mars 2015.

Le mois de juin sera consacré à la préparation du chantier : dépose et déplacement des tableaux vers leur lieu de stockage, protection du chemin de croix, installation des échafaudages. Le charpentier, le peintre et le tailleur de pierre pourront alors intervenir :

- Les lames de la voûte trop endommagées pour être conservées seront remplacées
- La peinture décorative de la voûte sera intégralement refaite à neuf
- Les pierres manquantes de la corniche seront remplacées

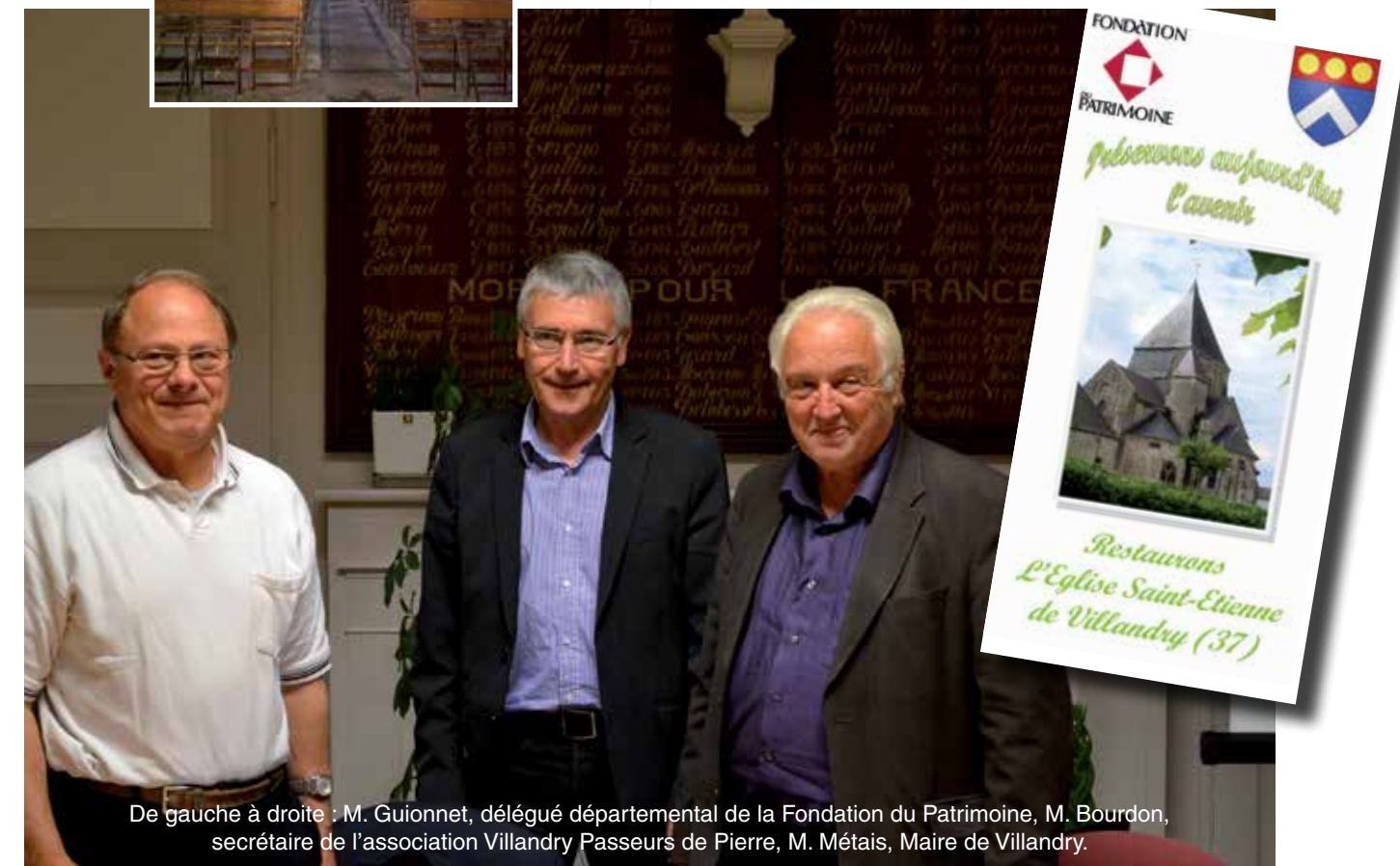


Par ailleurs, profitant des installations mises en place pour le chantier en cours, la municipalité a programmé quelques travaux annexes à la restauration de la voûte : reprise des installations électriques non conformes à la réglementation, nettoyage du clocher, consolidation de la charpente et installation d'un paratonnerre.

Coup d'envoi de l'opération de mécénat populaire, la convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine a été signée le jeudi 10 avril 2014.

Monsieur Guionnet, délégué départemental de la fondation a rappelé les enjeux de cette souscription : l'obtention, pour la restauration de la voûte de l'église, d'une aide équivalente à 10% du coût des travaux – dans la limite de 25 000 € - si les dons recueillis atteignent 5 % du budget prévisionnel, soit 12 900 € (le budget prévisionnel s'élevant à 258 000 €). Une économie importante qui diminue d'autant le montant à la charge de la commune et donc des Colombiens.

Si vous souhaitez participer à cette opération, elle présente un autre intérêt : votre don ouvre droit à une **réduction d'impôt** sur le revenu à hauteur de 66 % du montant versé pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises. Un seul impératif pour bénéficier de cette réduction d'impôt et vous assurer que votre don sera affecté à la restauration de l'église : votre chèque doit être libellé à l'ordre de « **Fondation du Patrimoine – Eglise Saint-Etienne de Villandry** ». Tous les détails de cette opération figurent dans le dépliant glissé dans votre bulletin municipal. Un don est également possible en ligne depuis le site internet sécurisé de la Fondation du Patrimoine : www.centre.formation-patrimoine.org. Une information à diffuser largement autour de vous !



De gauche à droite : M. Guionnet, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, M. Bourdon, secrétaire de l'association Villandry Passeurs de Pierre, M. Métais, Maire de Villandry.

“ S’il est des activités qui sont particulièrement présentes sur le périmètre de la commune, sans nul doute, celles qui concernent le monde du cheval sont incontournables : trois centres équestres – l’Alezane, Les Petites Rivières et la Cavalerie du Vieux Cher - et les Attelages de Villandry offrent une belle diversité d’activités autour de ce magnifique animal. Nous les avons rencontrés. ”

La Cavalerie Du Vieux Cher



Après avoir obtenu sa Licence « Management du Sport et Gestion en centre équestre », son brevet d'Etat puis exercé ses aptitudes dans la Sarthe pendant cinq années, Tiffany Daccord est revenue vers ses terres Colombiennes afin d'ouvrir son propre centre équestre.

La « Cavalerie du Vieux Cher » accueille depuis trois ans petits et grands dans le cadre verdoyant de la vallée du Cher et de la Loire.

Elle propose une approche plus axée sur les loisirs que sur la compétition et travaille pour moitié avec des chevaux de propriétaires et des chevaux de club.

Elle reçoit aujourd'hui, à proximité immédiate du Vieux Cher, adultes et enfants au travers d'activités telles que :

- le dressage en cours particuliers
- les T.R.E.C.
- l'endurance
- le travail à pieds
- les galops fédéraux
- les balades
- la pension.

Mais sa grande passion reste le dressage « Philosophie de la liberté ».

Tiffany Daccord poursuit à ce jour les travaux d'embellissement de son centre afin de proposer au public les meilleures conditions d'accueil.

La Cavalerie du Vieux Cher
Château Galle
37510 Villandry
Tél. 06 88 95 05 54
Email : lacavalerie37@hotmail.fr

Le centre équestre l'Alezane

Il est installé à Belle Batte, au pied de l'autoroute A85, et fêtera ses 24 ans d'existence cette année !



Fort de cette expérience, le club offre des prestations diverses autour du cheval : enseignement de l'équitation fédérale du débutant (à partir de 6 ans) jusqu'au galop 7, pratique de l'équitation d'extérieur du débutant au confirmé, enseignement de l'équitation de pleine nature, balade à l'heure, à la demi-journée, à la journée, randonnée de 3 jours à une semaine, pension pour chevaux (en troupeau, au pré), compétition de TREC (Technique de Randonnée Equestre de Compétition), accueil de centres aérés pendant les vacances scolaires, pratique de l'équithérapie en semaine..... Toutes ses activités sont rendues possibles grâce à la compétence d'une dirigeante passionnée et diplômée, Brevet d'Etat d'Educateur Spécialisé option Tourisme Equestre et Guide de Tourisme Equestre.

Le fil conducteur du centre équestre reste un esprit familial attaché au bien être de ses montures, sympathiques petits chevaux ou grands double-poneys adaptés à l'équitation de loisir-plaisir. Prenez le temps de leur rendre visite sur le site du centre équestre l'Alezane, [www.http://alezane-villandry.fr](http://alezane-villandry.fr).

Un grand soin est apporté aux rapports cavalier/équidé au cours de toutes les activités, en privilégiant le pansage et le travail à pied.

L'esprit de compétition n'est pas négligé puisque l'Alezane est un fervent pratiquant de la discipline de TREC depuis maintenant plus de 15 ans en qualifiant une dizaine de cavaliers au championnat de France de Lamotte-Beuvron en juillet chaque année. Les résultats ont suivi puisque le centre équestre l'Alezane a été sacré vice-champion TREC en club élite jeunes séniors par équipe en 2012 et CHAMPION de FRANCE dans la même catégorie en 2013 !



Le centre équestre est épaulé par l'association Stars Trec qui organise de nombreuses manifestations en rapport avec le cheval et en collaboration avec l'Alezane : fête du printemps (défilé déguisements équestres et jeux équestres), triathlon équestre, intendance du TREC départemental organisé par le centre équestre, balade nocturne pédestre-équestre, rallye cyclo-équestre...

Pour plus de renseignements ou pour une simple visite, rendez-vous sur le site ou la page facebook du centre ou appelez le 06 82 59 92 21 (Catherine PHILIPPON, centre équestre l'Alezane, Belle Batte, Villandry).

Les Petites Rivières



© Camille Dubois

Le centre équestre des Petites Rivières, situé à proximité du château de Villandry, vous accueille dans un cadre convivial et chaleureux pour passer un moment de détente avec les chevaux.

Les petites Rivières vous proposent plusieurs types d'activités à cheval, du débutant au confirmé, à partir de 8 ans. Le centre équestre est ouvert toute l'année.

La vie aux Petites rivières.

La vie aux Petites Rivières ne s'arrête jamais. Que ce soit en hiver ou en été il y aura toujours une présence. Avec plus d'une centaine de licenciés de tous âges, ce centre équestre familial permet de se retrouver pour n'importe quelle occasion.



Niveau infrastructures, il a à son actif une carrière de dressage éclairé, un manège 40 x 20 éclairé, 14 boxes et une vingtaine de prés et paddocks.

Les stages :

Pendant les vacances scolaires et d'été, le centre équestre propose des stages pour tous les niveaux, de l'initiation au perfectionnement. Les stages sont dispensés en groupe de niveaux par une monitrice diplômée d'Etat. À chaque stage vous avez la possibilité de passer les examens du galop.

Les cours :

Il propose également tout au long de l'année des cours dispensés par une monitrice diplômée d'Etat de l'initiation au galop 7. Les cours se déroulent les mardis soir et vendredis soir et les mercredis et samedis toute la journée. Dans ces cours, vous pourrez découvrir ou perfectionner votre équitation avec du dressage, du saut d'obstacle, de la mise en selle, des jeux et autres.



© Camille Dubois



© Camille Dubois

Les balades et randonnées :

Martine Crétault-Masquelet, directrice des Petites Rivières, possède son ATE. Elle et son équipe peuvent emmener les cavaliers en extérieur. Les chevaux du club sont habitués à tous types de niveaux, et à l'extérieur ce qui permet de découvrir la Vallée de la Loire en toute sécurité. Le centre équestre propose des balades d'une heure, deux heures ou plus pour tous les niveaux ainsi que des randonnées à la journée pour les cavaliers à l'aise (niveau galop 3 minimum). Le cadre offre de nombreux chemins de balades et le Cher en contre bas du centre équestre permet de se rafraîchir quand il fait chaud.

Les concours :

Les Petites Rivières proposent aux cavaliers qui ont le niveau de sortir en concours externe, CSO et dressage, dans le département. Les Petites Rivières participent à une dizaine de concours externes dans l'année. Les cavaliers jouent le titre régional et le championnat de France - 5 cavaliers ont été classés en 2013 dans le Grand Régional en CSO et dressage et 6 cavaliers sélectionnés pour les championnats de France.

Pendant l'année, les Petites Rivières organisent cinq concours internes avec du CSO et du Gymkhana. À la clé de ces cinq concours, un classement de l'année permettra de récompenser les gagnants de chaque épreuve avec des cadeaux soigneusement choisis par la directrice et remis lors de la fête du club.

Le TREC :

Le centre équestre organise des TREC internes avec le matin un parcours d'orientation et l'après midi un parcours en terrain varié. C'est l'occasion de partir en groupe, de chercher son chemin dans un temps imparti et d'appréhender la maniabilité avec son cheval.

Votre cheval aux Petites Rivières

Les Petites Rivières proposent des pensions pour chevaux. Deux formules : pension pré/box ou pré. Les propriétaires ont accès aux infrastructures (priorité aux cours), peuvent participer aux concours externes et internes, ont à disposition un casier. Pour la pension pré/box, les chevaux sont sortis la journée au pré et rentrés le soir au box. Martine a toujours un œil sur ses chevaux et ceux des propriétaires. S'il y a quelque chose d'inhabituel, elle contacte directement le propriétaire pour le prévenir. Vos chevaux seront en sécurité au centre équestre. Venez vous perfectionner ou tout simplement découvrir les chevaux en notre compagnie. Nous vous attendons avec grand plaisir.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous rendre sur le site Internet des Petites Rivières : www.petites-rivieres.com ou contacter Martine au 06 08 26 31 78. Pour toute réservation de balades ou de stage merci de contacter Martine.

Dates à retenir :

Fête du club et journée porte ouverte : Samedi 5 juillet 2014
Stage d'été : Juillet-Aout 2014

Coordonnées :

Centre équestre Les Petites Rivières
Les hucaudières - 37510 Villandry
Tel : 06 08 26 31 78
Mail : les-petites-rivieres0977@orange.fr
Site Internet : www.petites-rivieres.com



© Camille Dubois



Les Attelages de Villandry

Titulaire d'un brevet de meneur accompagnateur de tourisme équestre option attelage, Daniel Crétault a démarré son activité en 1998 par un premier accueil de groupe - 50 personnes - pour une balade sur Villandry.

Si les balades, à l'heure ou à la carte, et les randonnées d'une ou deux journées le long de la vallée du Cher ou de la Loire restent son activité principale, Daniel a beaucoup développé ses interventions auprès de publics variés :

- les particuliers font appel à lui pour animer leurs fêtes de famille telles que les anniversaires, ou les mariages.
- les professionnels le sollicitent pour animer leurs manifestations : journées portes ouvertes pour les producteurs, journées à thèmes pour les centres commerciaux...
- il intervient également auprès des collectivités (groupes scolaires, centres aérés) dans le cadre de fêtes des écoles ou d'animation de Noël...

Vous pouvez également croiser l'un de ses Attelages dans le cadre prestigieux des jardins de Villandry puisque le Château l'invite régulièrement à participer aux animations organisées au moment des Journées du Potager ou des Journées du Patrimoine. Daniel organise sa propre manifestation sur Villandry

le 1^{er} week-end de septembre

Il s'agit d'une journée Portes Ouvertes autour de la traction animale avec arrachage de pommes de terre sur place à la ferme avec le cheval de trait. Un viticulteur de Bourgueil est associé à cette manifestation qui se déroule sur le site des Petites Rivières.

L'activité des Attelages de Villandry s'étend aujourd'hui très au-delà du périmètre de la commune puisqu'un partenariat a été signé avec la Scénoféerie de Semblançay. Dans le cadre de ce partenariat, Daniel fait travailler les chevaux entre les périodes de spectacles. Les Attelages de Villandry bénéficient du label Tourisme Handicap et accueillent toute l'année des groupes de personnes handicapées auxquelles ils permettent une approche particulière avec le cheval avant les balades.

Il s'agit d'une journée Portes Ouvertes autour de la traction animale avec arrachage de pommes de terre sur place à la ferme avec le cheval de trait. Un viticulteur de Bourgueil est associé cette année à cette manifestation qui se déroule sur le site des Petites Rivières.

L'activité des Attelages de Villandry s'étend aujourd'hui très au-delà du périmètre de la commune puisqu'un partenariat a été signé avec la Scénoféerie de Semblançay. Dans le cadre de ce partenariat, Daniel fait travailler les chevaux entre les périodes de spectacles. Les Attelages de Villandry bénéficient du label Tourisme Handicap et accueillent toute l'année des groupes de personnes handicapées auxquelles ils permettent une approche particulière avec le cheval avant les balades.



HÔTELLERIE, RESTAURATION, COMMERCE « L'OFFRE S'ÉTOFFE »

Le Haut des Lys

“ Il faisait très beau ce jour-là !
Nous nous promenions sur les hauts du village
autour du Coteau, c'était son nom ! Oui,
mais Le Coteau, c'était avant.... Il y régnait au dessus de
la vallée un parfum des romans de Balzac,
Le lys dans la Vallée, ou bien encore les Hauts de
La Confluence, les Hauts du Cher. Rien de sérieux sinon
des idées...
Un jour, en discutant avec Jérôme C., autour du projet,
je lui murmure..."Est-ce que Le Haut des Lys
comme nom d'hôtel cela te parle ?..."
Tu l'écris comment des Lys (Délices) ?"
me répondit-il ! Alors ce sera ce nom là
c'est décidé!
Le Haut des Lys était né. ”



Villandry retenait son souffle et se désespérait de voir cette belle et grande maison sans activité depuis de nombreuses années. En 2010, Nathalie et Pascal Mercier ont l'idée, un peu folle, d'entreprendre la transformation du "Côteau" en hôtel de charme, ce qui n'est pas légion sur cette partie de la vallée du Cher. Habitant eux-mêmes à Villandry depuis 20 ans, ils connaissent et estiment parfaitement les possibilités qu'offrent les 350.000 touristes annuels visitant le château et ses merveilleux jardins. L'offre hôtelière locale y est paradoxalement faible et restreinte, notamment au niveau d'un certain confort et de prestations haut de gamme.

Après trois ans d'études et de travaux, la vie y reprend place. Tout y a été cassé, repensé, refait, modernisé, pour offrir à la clientèle un art de vivre digne de la vallée des rois. Situé un peu à l'écart du bourg, entouré de murs comme un clos, le Haut des Lys bénéficie d'un magnifique parc, qui a été entièrement redessiné, où, à l'ombre des arbres centenaires, il fera bon se reposer après une dure journée de visites.

Le Haut des Lys
Les Barrières Blanches - RD 121
37510 Villandry
Tél. 06 18 42 46 34
reservations@lehautdeslys.com
www.lehautdeslys.com

Restaurant du Gosier sec



Quel colombien ne connaît pas ce restaurant ouvert dans une cave troglodytique, située dans le coteau de Munat en bordure de la D7 et à proximité immédiate de l'accès à l'autoroute A 85.

Annick Bureau participa à sa création en 1996 puis le quitta en 2007. Elle revient aujourd'hui dans ce cadre typique et y apporte une touche de modernité avec

une approche grill en plus du restaurant traditionnel.

Elle privilégie les produits régionaux et le « fait maison » au travers de spécialités comme la terrine maison et sa compote d'oignons, la salade de rillons et oignon croquant et la mousse de Ste Maure frais à la ciboulette. Elle vous propose, outre

sa carte, deux menus à 17 et 23 euros et un menu spécial groupes. Vous serez ravis de vous retrouver en terrasse ou près de la cheminée pour apprécier cette cuisine de terroir.

**Le restaurant est ouvert 6 jours sur 7 :
fermé le mardi soir et le mercredi.
Parking en face. Tél : 02 47 37 73 77.**

Le Jardin de Colombe :

“ 100%
Villandry ”

Depuis le 29 mai, le centre bourg accueille un nouveau commerce, créé par des habitants de Villandry. Situé au 5 rue de la mairie, le Jardin de Colombe propose des articles de textile, de vaisselle, de jardinage et plein d'objets variés qui feront le bonheur des voyageurs et des colombiens.

Une nouvelle offre commerciale qui va permettre de renforcer l'attractivité du cœur du village et de développer la notoriété de la commune grâce à la diffusion de logos Villandry spécifiquement élaborés pour ce projet. Venez découvrir les nombreux produits du Jardin de Colombe et faites vous plaisir !



L'Orangerie



Depuis le samedi 8 mars 2014, le restaurant l'Orangerie, dirigé par Monsieur Rousseau, a rouvert ses portes. Un duo très souriant - Sonia au service et Romuald en cuisine - accueille les convives.

La carte a été complètement renouvelée : les pizzas traditionnelles y côtoient des recettes à base de produits régionaux (pizza andouillette, pizza foie gras...). L'Orangerie a choisi de travailler essentiellement avec des producteurs locaux et complète sa carte avec un menu terroir où vous retrouverez les incontournables rillons, fromages de chèvre et spécialités à base de poires tapées.

La salle peut accueillir 40 couverts et la terrasse intérieure 20 couverts. Le restaurant est ouvert tous les jours de 12H à 14H30 et de 19H à 21H, à l'exception du dimanche soir et du lundi soir.

L'Orangerie
Pizzas sur place ou à emporter
9 rue Principale
37510 Villandry
Tél. 02.47.43.56.26

Théâtre, musique et arts de la piste, Villandry accueille cet été le Cirque Bidon.

Le cirque Bidon est une compagnie théâtrale qui se déplace de villes en villages en roulottes tirées par des chevaux. Pour sa tournée 2014, ce cirque hippomobile a choisi de suivre l'itinéraire de la Loire à Vélo et de s'arrêter pour quelques jours sur le stade municipal de Villandry, avant de rejoindre le Parc de la Gloriette à Tours.

Théâtre, musique, chant, danse, clown, voltige, jonglages, acrobaties, numéros aériens, chevaux dressés... 2H de spectacle en plein air sur une petite piste, entourée de gradins. Une authentique reconstitution de cirque à l'ancienne où les roulottes, disposées en cercle autour de la piste, créent une ambiance magique et poétique.



© Alain Gaymard

La Compagnie du Cirque Bidon présentera son nouveau spectacle « Il fera beau ce soir !... » chaque soir à 21H les 5, 6 et 7 août prochains. Un spectacle uniquement diffusé dans le cadre de sa tournée d'été. A ne pas manquer !

“ Il fera beau
ce soir !... ”

Patrimoine Vivant Cher et Loire 2014 **Assemblée Générale**

Notre association avait invité ses adhérents à se retrouver le 8 février pour un rendez-vous incontournable pour toute association du point de vue administratif ce qui permet de présenter le bilan de l'année passée et les propositions d'activités pour l'année à venir.

Le président a ouvert cette réunion en remerciant les adhérents présents et les élus de Villandry qui participent régulièrement à nos conférences, et les membres du bureau pour leur travail qui permet à l'association de bien vivre. Puis la lecture du rapport moral a été l'occasion de souligner les rencontres avec d'autres associations lors de nos activités, ainsi que de regretter les difficultés dans nos recherches sur le patrimoine à cause des conditions climatiques du printemps. En complément de ce rapport formel, une vidéo projection a permis aux adhérents de retrouver tous les bons moments des activités de 2013. Le président a rappelé que l'essentiel des finances qui nous permettent de fonctionner vient des adhésions et des subventions de Berthenay et Ballan-Miré. Nous avons ensuite procédé au renouvellement statutaire du tiers du Conseil d'administration ; plusieurs membres ne demandaient pas le renouvellement de leur mandat. Un nouveau membre, M. Jacob a rejoint le Conseil. Le président a remercié Christiane Vulovic qui a mis fin à ses fonctions de trésorière après 10 ans de travail efficace et dévoué.

Le président a rappelé que notre association a maintenant quinze ans d'existence. Un vrai âge de raison, et un bilan très satisfaisant. Nos actions

ont contribué, notamment, à la sauvegarde de la Grange aux Moines de Berthenay, de la borne de Loire à Villandry, du puits Tessier et des tombes du général Deligny et du baron Gaultier à Ballan-Miré, sans compter des interventions sur d'autres bornes de Loire et l'entretien de l'échelle de crue à Berthenay. L'assemblée générale qui s'est déroulée comme d'habitude dans la bonne humeur, s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Programme des activités 2014 :

- 18 avril 2014 :** Conférence sur Richelieu à Villandry
- Juin 2014 :** Conférence sur la grange aux Moines à Berthenay
- Juin 2014 :** Visite église de Savonnières avec l'association Patrimoine de Savonnières et promenade avec les Bateliers du Cher.
- Juin 2014 :** Journée des associations à Villandry (suivant organisation)
- Septembre :** Forum des associations à Ballan
Journée du patrimoine (site non validé pour l'instant)
- Octobre :** Promenade découverte dans le quartier de la tour Charlemagne à Tours
- Novembre :** Conférence sur l'histoire des jardins ou la Pêche en Loire (thème non validé pour l'instant).

EN BREF

Repas des aînés



Jeudi 22 mai la municipalité organisait son traditionnel repas annuel à l'attention des aînés. Ce rendez-vous était une belle occasion pour les convives de faire connaissance avec les nouveaux élus et tous ont apprécié ce moment de bonne humeur et de convivialité.

Déchets verts

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, il nuit à l'environnement et à la santé. Pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, le brûlage des déchets verts - herbes, résidus de taille ou d'élagage - est interdit toute l'année (règlement sanitaire départemental et code de l'Environnement L.541-2).

Marathon Touraine Loire Valley

1^{ère} édition le 21 septembre prochain

Un beau parcours pour ce marathon qui partira de Tours et empruntera le circuit de la Loire à vélo en passant par Villandry. Prenez part à ce grand rendez-vous sportif en rejoignant l'équipe des bénévoles. Tous les détails vous seront communiqués dans une prochaine lettre d'information. A planifier sans tarder dans vos agendas !



Journées Européennes des Métiers d'Art

Les 5 et 6 avril derniers se tenaient les Journées Européennes des Métiers d'Art. L'occasion pour Laura Lemercier, artiste-céramiste et Maud Venancio, maître-artisan d'art, d'ouvrir les portes de leur atelier et de faire découvrir leur savoir faire et leurs créations.

Pièces uniques de décoration murale chez Laura, objets d'art en béton ciré ou en tadelakt chez Maud, l'originalité des œuvres présentées le visiteur n'a pas manqué de susciter l'intérêt des visiteurs invités à approcher l'univers de nos deux créatrices.



Laura Lemercier et Maud Venancio

Nuisances sonores

Les bruits de voisinage peuvent porter atteinte à la tranquillité publique. Afin de veiller au bon respect du voisinage, vos activités bruyantes doivent être limitées aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : 8H30-12H00 - 14H30-19H30
- Le samedi : 9H00-12H00 - 15H00-19H00
- Le dimanche : 10H00-12H00



Les inscriptions de vos enfants aux transports scolaires pour la rentrée 2014/2015 se dérouleront :
MAIRIE DE SAVONNIERES
Du mardi 10 juin au vendredi 13 juin 2014
Mardi : 8h30-10h30 / Mercredi : 9h00-12h30 et 13h30-17h00
Jeudi : 13h30-19h00 / Vendredi : 13h30-17h00
MAIRIE DE BALLAN-MIRE
Du lundi 16 juin au samedi 21 juin 2014
Lundi et mercredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h00
Vendredi : 13h30-19h00 / Samedi : 9h00-12h00

Les dossiers peuvent être retirés à la mairie de Villandry et devront être remis complets aux dates mentionnées ci-dessus. Ces dates sont impératives. Toute inscription ultérieure pourra faire l'objet d'un refus.

Composteur de jardin

Il est possible pour les habitants qui le souhaitent d'obtenir gratuitement un composteur individuel de jardin. Il suffit d'appeler au 02 47 78 13 02. La distribution s'effectue tous les derniers vendredis de chaque mois. Le composteur reste la propriété de Tour(s)plus, et une convention de mise à disposition sera à remplir sur place.

A l'école des Petits Colombiens....



...on jardine...



...on se déguise...



...on joue aux échecs...



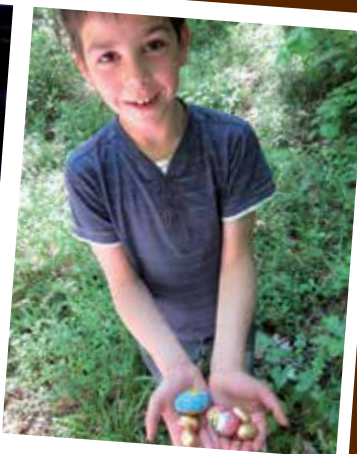
...on fait de la course à pied...



... on « fait le cirque »...



...on regarde les étoiles...



...on « chasse » les œufs...

... et quand on a le temps, on fait aussi des maths, de la grammaire, de la peinture, de l'orthographe, de la lecture, de l'instruction civique, de l'histoire, de la géographie, de la conjugaison, de l'anglais, du découpage, de l'écriture...



Actualités de « LA PERDRIX » Mai 2014...

Cette association loi 1901, permet aux enfants scolarisés à Villandry d'être accueillis avant et après l'école.

Cet accueil se fait dans les locaux partagés avec le Centre de loisirs et mis à disposition par la Mairie, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.

Depuis le lundi 10 mars 2014 M^{me} Deniau a repris son activité.

L'équipe d'animatrices, ainsi renforcée, permet un meilleur accompagnement des enfants. Ceci favorise le développement des activités en lien avec les projets éducatif et pédagogique (projets disponibles sur demande).

D'ailleurs le loto organisé le 17 Avril à l'accueil périscolaire pour les enfants a eu un grand succès et nous remercions les parents.

Cette association peut continuer grâce au travail des différents partenaires qui nous soutiennent :

- La Municipalité de Villandry qui, de par son soutien financier, nous permet de maintenir le poste de Directeur
- L'équipe enseignante de l'Ecole des Petits Colombiens
- L'Association des Parents d'Elèves de Villandry
- Les parents.
- Le Centre Jules Verne et la commission enfance de Ballan-Miré...

Nos échanges avec les différents partenaires facilitent l'élaboration du projet « les nouveaux rythmes scolaires ». Nous continuons cette dynamique projet avec l'équipe d'animation et les partenaires afin d'offrir des prestations adaptées à l'accueil périscolaire des enfants.

Et nous encourageons les parents à rejoindre la vie de l'association « La Perdrix ».
L'association a besoin de vous pour continuer....

N'hésitez pas à nous contacter :

Association La Perdrix
Accueil Périscolaire de Villandry
6 Bis rue de Munat - 37510 Villandry
02 47 43 53 73

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année scolaire.
Les membres du Bureau
« La Perdrix »

Exposition CLSH

Une équipe de jeunes enthousiastes accueillait les visiteurs de l'exposition éphémère organisée dans la salle de catéchisme le 14 mai dernier.

Les enfants de l'accueil de loisirs du mercredi étaient ravis de présenter leurs créations (jeux, photographies, parcours illustré, planisphère...) et d'expliquer de quelle manière ils avaient voulu illustrer ce qu'évoquait pour eux cette belle thématique : la vie !

L'A.P.E.E.V.

L'A.P.E.E.V. (association des parents d'élèves de l'école de Villandry) a pour objectifs de compléter les moyens d'action de la coopérative scolaire (sorties scolaires, voyage de fin d'année), développer les contacts entre les familles de Villandry ainsi que participer à l'animation de la commune.

L'association pourra, par exemple, organiser des manifestations telles que brocante, kermesse, soirée dansante, randonnée pédestre et VTT ou autres. Elle veillera également à la mise en place d'activités non lucratives pour les enfants telles que des ateliers costumes, maquillage, le Carnaval ou encore le goûter de Noël.

En cette nouvelle année scolaire, l'APEEV a déjà organisé, un vide-greniers qui a permis d'engranger d'importants bénéfices, une randonnée pédestre semi-nocturne de 10 kilomètres qui a réuni plus de 100 participants qui se sont ensuite retrouvés à la salle associative de la commune pour terminer ensemble la soirée



autour d'un buffet, une première vente de brioches, une bourse aux jouets et puériculture, une randonnée VTT et enfin une seconde vente de brioches.

Les deux prochaines manifestations seront :

- La kermesse (en partenariat avec l'école) le samedi 14 juin
- Un vide-grenier : le dimanche 29 juin

Tous les bénéfices de ces manifestations seront utilisés au profit de vos enfants alors n'hésitez pas, tous les parents sont les bienvenus pour apporter un peu d'aide, **TOUS A VOS AGENDAS !**



Avec la nouvelle année, Villandry Village a renouvelé son bureau.

Patricia Huard, nouvelle adhérente, occupe désormais le poste de trésorière, Alain Maréchaux celui de trésorier adjoint. Jérôme Fromaget est notre nouveau secrétaire. Henri Lépine ne se représentant pas au poste de président, Emmanuel Gaillard le remplace. Henri continue avec nous en tant qu'adhérent très actif.

Malgré le départ de certains adhérents vers de nouveaux horizons, l'arrivée de nouvelles têtes permet de continuer nos actions.

Le 27 avril, nous organisons une nouvelle animation. Un concours de vélos fleuris, mobilisant la jeunesse colombienne à l'occasion de la traversée du bourg par la roue tourangelle.

Le samedi 7 juin, le traditionnel Rillons Ensemble aura lieu sur le stade municipal. Cette année en plus des traditionnels mais toujours appréciés dégustation de rillons, feu d'artifices et bal animé par Jacky Chaumet, la fête commencera par une zumba géante animée par Jessica Moron. Venez partager cette soirée en famille ou entre amis.

Le 19 juillet, la 3^{ème} édition du festival de musique « Villan'zik » accueillera une sélection d'artistes régionaux :

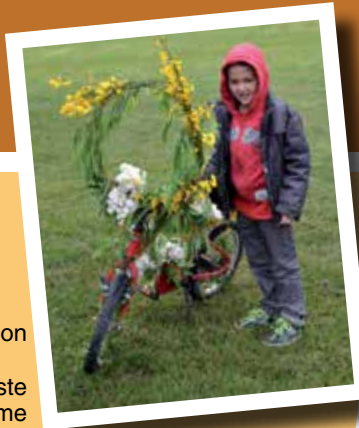
- Les Enfants de Panurge. Ces quatre tourangeaux nous enchanteront en français et en anglais avec leurs morceaux pop rock, voire métal.
- Johnson Concorde nous embarquera dans son univers rock baroque des seventies et britpop.
- Le trio de l'Affaire Capucine nous transportera dans son univers féérique proche de celui de Tim Burton.
- Teddy Savic fera un arrêt à Villandry durant son tour de France. Cet amoureux des textes sera entouré d'une véritable famille de musiciens.
- Ryal Selah, mélangeant avec brio le rap, le ragamuffin et le dansehall, investira le théâtre de verdure lors de deux concerts pour le plus grand bonheur du public colombien.
- Shawax clôturera le festival par son univers festif allant du ska au reggae.

L'animation cabaret reprend en septembre, les personnes intéressées peuvent contacter Lisa au 06.76.70.59.90.

A l'automne, nous espérons organiser une soirée ado. Son organisation dépendra de la disponibilité de nos ados pour nous aider à préparer la salle des fêtes et d'un DJ pour l'animer gratuitement.

Pour finir l'année, nous nous attacherons à faire revenir le Père Noël sur la place du village pour un Noël Ensemble convivial.

Parenthèse attendue : l'association recherche toujours de nouveaux adhérents pour nous aider à pérenniser ses animations.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

L'Association Stars TREC

L'Association Stars TREC, qui compte aujourd'hui 50 familles adhérentes, a pour but de valoriser la pratique de l'équitation et notamment du tourisme équestre sur Villandry et ses environs.

Elle soutient également les équipes engagées en compétition de T.R.E.C. (Techniques de Randonnée Équestre en Compétition), du centre équestre l'Alezane. En 2013 une équipe est arrivée 1^{ère} dans sa catégorie au championnat de France Club.

Pour atteindre ces buts, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous.

Manifestations 2014

L'année a débuté par la fête du printemps, sous le soleil. Les cavaliers, leurs équidés et les piétons les accompagnant ont défilé, déguisés dans les rues de Villandry. Les Colombiens et les passants étaient invités à voter pour le plus beau déguisement. L'après midi, des jeux se sont déroulés avec la participation de parents avec une rivalité enfants / parents bon enfant.

Le 12 avril a eu lieu pour la 1^{ère} fois, un « triathlon équestre ». Des équipes de 3 cavaliers se sont affrontées sur une épreuve de Dressage le matin, une épreuve d'Obstacle en début d'après-midi et pour finir, un Gymkhana. 13 équipes ont donc concouru sous le soleil et dans la bonne humeur.

Le 1^{er} mai, s'est déroulé la 2^{ème} chasse aux trésors destinée aux jeunes de 3 à

15 ans. Nos corsaires, Moussaillons, et Flibustiers ont retrouvé notre sirène qui avait été capturée par des pirates ; après avoir bravé des épreuves telle qu'un combat à l'épée (en plastique bien sûr).

Le 8 juin prochain, l'Association organisera l'intendance des T.R.E.C. du centre équestre l'Alezane, Elle y proposera buvette et grillades aux cavaliers et spectateurs.

Après le Parcours d'Orientation et de Régularité (POR) du matin, les cavaliers s'affronteront sur le PTV (Parcours en Terrain Varié). Vous êtes tous conviés à les soutenir et apprécier l'ambiance de la compétition l'après-midi.

Du 21 au 25 Juillet soutien logistique et psychologique des participants au Championnat de France Club de TREC à Lamotte Beuvron.

Le 20 septembre, la désormais traditionnelle balade nocturne équestre-pédestre se déroulera donc cette année en automne. Elle rassemblera piétons et cavaliers pour un parcours d'environ 5 kilomètres à la tombée de la nuit au départ du centre équestre l'Alezane. Après avoir répondu à la série d'énigmes qui parsèmera le parcours, et en attendant les résultats, les équipes se réchaufferont autour d'un chocolat, d'un café ou d'un thé bien chaud, offerts par l'Association. Début octobre (à définir), Stars Trec organisera son 8^{ème} Rallye cyclo-équestre. Départ le matin du centre équestre de



l'Alezane, avec remise du road book et d'un questionnaire sur le parcours qui est d'environ 12 kilomètres. Après le repas tiré du sac, cavaliers et cyclistes se retrouveront pour une série de jeux par équipe. La journée se terminera par la remise des prix et un apéritif offert par l'Association. Cette journée est ouverte à tous les cavaliers, calèches et vététistes. Courant octobre (19 octobre) se déroulera la 4^{ème} rencontre de deux associations : Stars Trec et l'ACRIL (Association des Cavaliers Réunis d'Indre-et-Loire) au cours d'une randonnée équestre (cavaliers / calèches) réservée aux adhérents des deux associations. Cette randonnée se caractérise par la découverte de la région (Bourgueil en 2010, Loches en 2011, Chédigny 2013, Louan 2014).

La battue aux déchets de l'APCV

Le 12 avril dernier l'APCV (Association Cynégétique) organisait, sur une partie de son territoire, une grande battue aux déchets. L'objectif de cette matinée était de réunir, à travers une grande cause et pour un geste citoyen, les amateurs et utilisateurs de la nature afin de la débarrasser des débris laissés par ceux qui confondent « nature et poubelle ».

Lors de l'accueil du public à 08 h 30, autour du café de bienvenue, force a été de constater que si les chasseurs s'étaient mobilisés, seulement quatre personnes « extérieures » avaient fait l'effort de participer.

Après les consignes données, comme lors d'une vraie battue, toute l'équipe s'est mise en marche pour mener à bien l'objectif qui était fixé : Débarrasser la nature des débris abandonnés, par l'homme.

Trois heures plus tard, l'objectif était atteint : Puisque ce ne sont pas moins de 3 remorques (représentant environ 4 à 5 m³) de déchets, en tout genre et parfois aussi insolites qu'incongrus comme : 1 matelas, 1 sommier, 1 cuvette de WC, 1 clavier d'ordinateur, Et, énormément de plastiques !

A la fin de la matinée un pot de l'amitié, offert par l'APCV, permit quelques échanges fructueux et sympathiques. D'un commun accord, l'ensemble des participants décidèrent de reconduire cette opération la saison prochaine !



« Bien entendu, avec un rêve illusoire de ne rien trouver, cette fois-ci... »

Les membres du bureau de l'APCV.

RAPPEL Dimanche 06 juillet 2014, L'APCV organise un vide-greniers, sur le terrain de football de Villandry, avec restauration sur place.

L'accueil des exposants se fera de 6h à 9h. Le nombre de place étant limité, pensez à vous inscrire le plus rapidement possible !

On compte sur vous...



L'amicale des sapeurs pompiers et sa section de jeunes sapeurs pompiers (J.S.P.)



L'amicale des sapeurs pompiers et sa section de jeunes sapeurs pompiers (J.S.P.)

Les personnes à contacter sont :
Le chef de centre : Adjudant VALIER-BRASIER Laurent 0627865053
Le président de l'amicale : Caporal/chef VALIER-BRASIER Sarah au 0619343471
Le responsable des J.S.P. : Caporal BROSSET Arnaud au 0626298965

La section des jeunes sapeurs pompiers a participé aux cross départementaux des sapeurs pompiers, deux JSP se

sont qualifiés au cross régional qui s'est déroulé à CHAMARANDE (91), ils ont terminé respectivement 6^{ème} et 10^{ème}. Ils ont également participé au concours d'athlétisme départemental le 13 Avril 2014, où un JSP a terminé 3^{ème} au demi-fond (1000 M) et un autre JSP a terminé 3^{ème} au saut en hauteur. La section de jeunes sapeurs pompiers se compose de 8 jeunes entre 12 ans et 16 ans.

La section du Bec du Cher recrute des Jeunes Sapeurs Pompiers, vous avez entre 12 et 15 ans, vous souhaitez suivre

une éducation civique, développer un véritable esprit de solidarité et de civisme, vous initier aux activités de sapeurs pompiers (secourisme, lutte contre l'incendie, protection des biens et de l'environnement...), pratiquer une activité physique régulière. Renseignez vous auprès des personnes citées ci-dessus.

661 jeunes sapeurs pompiers 57 équipes.

Dimanche 18 mai, le stade municipal accueillait le concours de manœuvres des jeunes sapeurs pompiers. Venus de tout le département, et même d'un peu plus loin pour certaines équipes, les jeunes n'ont pas ménagé leurs efforts pour défendre les couleurs de leur section. tout au long de la journée, ils ont enchaîné les épreuves tantôt techniques, tantôt théoriques. L'équipe du Bec du Cher s'est brillamment illustrée en se hissant à la deuxième place du concours !



École de Musique de La Confluence SIGEC

RENTREE 2014/2015 DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE LA CONFLUENCE

L'école rayonne sur les 5 Communes du SIGEC à savoir Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry. Elle accueille les jeunes à partir de 6 ans (CP) pour une formation complète. L'école de musique a pour mission de prodiguer un enseignement spécialisé et de qualité. Ses objectifs visent à former de futurs musiciens en suscitant le plaisir de l'invention et des pratiques musicales individuelles et collectives.

Instruments proposés : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, percussions, batterie, tambour, guitare, piano, violon, violoncelle et alto.

Portes ouvertes et séance de démonstration : Sur le site de Ballan-Miré (34 rue du Commerce) : le mardi 2 septembre 2014 de 17h à 19h

Dates des inscriptions 2014/2015 :

ANCIENS ELEVES

Les réinscriptions des anciens élèves se dérouleront :

Sur le site de Ballan-Miré :
mercredi 3 septembre 2014 de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h ou
A la mairie de Savonnières :
jeudi 4 septembre 2014 de 16h à 19h

NOUVEAUX ELEVES

1^{ère} étape : Les pré-inscriptions en ligne (Uniquement pour les nouveaux élèves)

Vous pouvez à partir du 01 Juin 2014 pré-inscrire un nouvel élève sur le site de la ville de Ballan-Miré

<http://www.mairie-ballan-mire.fr/Culture/Ecole-de-musique>

2^{ème} étape : Les inscriptions

Début Septembre, Madame Véronique VERGNOLLE, Directrice vous recevra (sans rendez-vous) pour valider l'inscription de votre enfant au regard des disponibilités :

A la mairie de Savonnières : lundi 8 septembre 2014 de 16h à 19h ou

Sur le site de Ballan-Miré (34 rue du Commerce) : Mardi 09 septembre 2014 de 16h00 à 19h00

Début des cours : à partir du lundi 15 septembre 2014



2 sites d'enseignement :

BALLAN-MIRE
Parc de Beauverger
34 rue du commerce

SAVONNIERES
Gymnase des fontaines (1er étage)
Rue des Fontaines

Renseignements : <http://www.mairie-ballan-mire.fr/Culture/Ecole-de-musique>

L'Ensemble Musical de la Confluence fête ses 10 ans.

Créé en 2004 suite à la fusion des harmonies de BALLAN-MIRE et SAVONNIERES, l'« Ensemble Musical de la Confluence », prenant ainsi le nom de la communauté de communes qui la gère, célèbre cette année les 10 ans de sa création. Pour fêter l'évènement, plusieurs manifestations musicales sont organisées dans les différentes communes d'appartenance. Le samedi 14 juin à 20h30 au centre d'animation de La Haye à BALLAN, concert commun de l'EMC et de l'harmonie d'ESVRES sur INDRE. Entrée libre.

Le vendredi 04 juillet à 20h30 à l'église de DRUYE, concert commun de l'EMC et du quintette de cuivres de BOURGES. Entrée libre.

Le samedi 05 juillet à partir de 18h sur l'aire de pique-nique de SAVONNIERES, plusieurs groupes se succéderont : les « Tambours Tourangeaux » (percussions), « Mallet work shop » (claviers), « Souq Machine » (jazz), « The Gullie's » (musique irlandaise). La soirée se terminera par un concert de rock avec le groupe « Big Yas Explosion ». Restauration assurée. Entrée libre.

Un programme détaillé de toutes ces manifestations et peut être d'autres, notamment pour une animation dans les communes de BERTHENAY et VILLANDRY est en cours de préparation et vous sera distribué. Venez nombreux encourager jeunes et moins jeunes, élèves, amateurs et musiciens confirmés et surtout, venez passer un agréable moment convivial en musique. Pour tous renseignements concernant l'Ensemble Musical de la Confluence, appelez le 06 07 74 84 75 ou 06 14 79 04 50.



PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir

Mystère, Miss terre

Le 27 septembre 2014 - Cave des vignerons de Panzoult (37)
De 14h30 à 23h

Chaque année, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine concentre ses actions autour d'un thème principal. En 2014, c'est l'alimentation qui est mise à l'honneur. La fête du Parc sera l'occasion pour les visiteurs de voyager à travers les saveurs !

La fête du parc, c'est coaaaa ?

Le Parc naturel régional a créé en 2010 la fête du parc « **Mystère, miss terre** ». L'objectif est de sensibiliser les habitants et visiteurs du Parc à des sujets en lien avec ses actions. Organisé tous les deux ans depuis sa création, cet événement a déjà conquis plus de 3000 personnes. « **Mystère, miss terre** » revient pour sa 3^{ème} édition et va en faire saliver plus d'un !

Ça se passe où ? À Panzoult !

Cette année, c'est la cave des vignerons de **Panzoult** située dans le Bouchardais qui accueillera la fête du Parc. Entièrement sculptée d'après les œuvres de François Rabelais, elle demeure un lieu unique et mystérieux. La cave surplombe de grands espaces verts sur lesquels ateliers, spectacles et marché seront installés !

Ce qui vous attend...

A travers de **multiples activités** pour petits et grands, venez appréhender **l'alimentation** de différentes façons. Voici un petit aperçu de ce qui vous attend :

- **Réveillez votre instinct** de survie : initiation à la chasse à l'arc, pistage d'animaux, cuisine sauvage, dégustation d'insectes...
- **Dévoilez vos talents** cachés de cuisinier et décrochez la première place du podium avec le concours de confiture...
- **Des producteurs locaux** seront présents tout au long de la journée pour ravitailler votre faim
- **Embarquez dans le manège à légumes** pour un voyage des plus croquants ...
- **Ouvrez bien vos papilles**, spectacles et contes vous enchanteront en fin de soirée

Pleins d'autres surprises vous attendent...alors, avis aux gourmands !

Cet événement est organisé en partenariat avec la **Mairie de Panzoult** et l'**association des vignerons de Panzoult**.

Entrée gratuite – Sans réservation

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr



Actualisation du site Web de l'association : PatrimoineCherloire.org

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir



Se nourrir une quête de sens... Venez-vous rassasier à la Maison du Parc !

La Maison du Parc est un lieu privilégié pour découvrir le Parc naturel régional et sa région. Dans ce bâtiment éco-construit, le visiteur peut découvrir les richesses des 141 communes qui composent le territoire.

Le thème central de l'année 2014 « **Se nourrir, une quête de sens** », sujet phare pour le Parc, sera mis à l'honneur au travers d'expositions et d'ateliers.

À table ! Comment nos ancêtres sont-ils devenus gastronomes ?

Jusqu'au 29 juin 2014 - Entrée libre

Le cru, le pourri, le cuit à l'étouffée, le rôti, la pierrade, le bouilli... L'ingéniosité de nos ancêtres ne manquait pas pour révéler les saveurs préhistoriques ! L'évolution des techniques de chasse et surtout la naissance du feu ont permis le développement de nombreuses astuces culinaires. Venez découvrir l'alimentation de nos ancêtres à travers une exposition ludique !

Les P'tits ateliers cuisine

du 3 au 29 juillet 2014 – à partir de 12 /pers. Toutes les dates sur notre site internet ou à la Maison du Parc

La Maison du Parc vous propose trois semaines de cuisine dans un atelier professionnel installé pour l'occasion ! Préparer un goûter original, cuisiner avec des grands chefs, ou concocter des plats du terroir comme le Crêmet d'Anjou ou les champignons de Montsoreau, comptent parmi la dizaine d'ateliers à la carte.

Ceux qui nous nourrissent...Portraits

du 1^{er} août au 11 novembre 2014 - Entrée libre

À travers une exposition photographique et sonore, vous ferez connaissance avec une vingtaine d'acteurs du territoire. Leur point commun ? L'alimentation ! Qu'ils soient producteurs, artisans, restaurateurs ou cantinières, ils sont nombreux à être « passeurs » de goût et de produits.

Exposition permanente

Jusqu'au 11 novembre 2014 - Entrée libre

Éveillez vos sens, découvrez les paysages de la Loire et laissez-vous conter la vie de ses habitants au fil des siècles. Animaux discrets, braconniers disparus ou agriculteurs des temps modernes se dévoilent le temps d'une exposition.

La Maison du Parc met à votre disposition des jeux et activités pour profiter d'un moment en famille. Des soirées rencontres avec les éleveurs et artisans du coin seront également organisées. De quoi savourer des échanges en toute convivialité ! Retrouvez toutes les dates et informations sur notre site internet www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Horaires d'ouverture de la Maison du Parc

Mars : vacances du 1^{er} au 16
et week-ends du 22/23 et 29/30
10h - 13h et 14h - 17h
(fermé le lundi - ouvert à 10h30 le dimanche)

Septembre, octobre
9h30 - 13h et 14h - 18h
(ouvert à 10h30 le dimanche - fermé le lundi en octobre)

Avril, mai, juin
9h30 - 13h et 14h - 18h
(ouvert à 10h30 le dimanche - fermé le lundi en avril)

Novembre (jusqu'au 11)
10h - 13h et 14h - 17h
(ouvert à 10h30 le dimanche - fermé le lundi)

Juillet, août
9h30 - 19h
(ouvert à 10h30 le dimanche)

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr



Actualisation du site Web de l'association : PatrimoineCherloire.org

Véritable acteur social et économique de l'aide, des soins et de l'hospitalisation à domicile et services à la personne, présente des solutions pratiques et efficaces pour améliorer le quotidien du grand public et des personnes en difficultés.

Active sur la majeure partie du département, l'**ASSAD-HAD en Touraine propose sur votre commune un accompagnement personnalisé à domicile.**

→ **Un service d'aide à domicile** intervient auprès de **personnes âgées, en situation de handicap**, malades et pour tout public. Il vous accompagne dans l'accomplissement des activités et des actes essentiels du quotidien. Dès votre contact avec l'antenne (Tel : 02.47.45.48.25), **une rencontre sera organisée à votre domicile afin d'analyser vos besoins et attentes et d'élaborer ensemble votre plan d'aide personnalisé.**

→ **Un service transport accompagné/bricolage et jardinage** vous accompagne à l'extérieur et réalise des tâches de petit bricolage et de jardinage (Tel : 02.47.36.29.29).

→ **Un service Famille assure le soutien de la cellule familiale** face à des difficultés passagères par la présence de Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale ou d'Auxiliaires de Vie Sociale (Tel : 02.47.36.29.59).

Les interventions de ces services peuvent être soutenues par des organismes financeurs et ouvrent droit à une réduction d'impôt de 50%.

→ **Un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)** assure sur prescription médicale des **soins d'hygiène et de confort auprès de personnes en situation de handicap** (Tel : 02.47.36.29.28).

→ **Un Service d'Hospitalisation à Domicile (HAD)**, permet, selon des critères d'éligibilité, **une alternative à l'hospitalisation complète et favorise une prise en charge hospitalière à votre domicile** (Tel Antenne HAD de Chinon: 02.47.70.42.45).

→ **Une Mission pour l'Autonomie et l'Intégration des services d'aides et de soins pour les personnes Agées (MAIA)** est un nouveau dispositif s'appuyant sur l'existant du territoire au service de la population (Tel : 02.47.70.42.61).

→ **Une Equipe Mobile Alzheimer (EMA)** assure, sur prescription médicale, une mission de conseil et une prestation de soins d'accompagnement et de réhabilitation, auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou apparentée (Tel : 02.47.36.29.28).

Pour répondre à nos objectifs de proximité et de qualité des prestations, l'ASSAD-HAD en Touraine intervient en partenariat avec les autres acteurs du domicile, centres hospitaliers, professionnels libéraux, mairies...

INFOS PRATIQUES



■ **MAIRIE** - Tél. 02 47 50 02 08
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h

■ **Agence postale et point lecture** - Tél. 02 47 37 78 61
Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h, et le samedi de 9h à 11h30.

■ **Accueil périscolaire** « La Perdrix » - Tél. 02 47 43 52 73

■ **Ecole primaire** - Tél. 02 47 50 19 55

■ **Le RAM : Relais Assistantes Maternelles**
Contact : Anne NOBRE
Tél. : 06.30.80.83.15, e-mail : service.ram@fr.oleane.com

■ **Assistante Sociale :**
M^{me} JALLADEAU / M^{me} BERON
Tél : 02 47 73 37 37
sur rendez-vous.

■ **Conciliateur de justice :**
M^r GAMBARI Christian
Permanences 2 mardis par mois en mairie de Ballan-Miré et sur rendez-vous.
Tél : 02 47 80 10 00

■ **ADMR** (l'association du service à domicile)
Contact : M^{me} DELERABLE Béatrice
Tél : 02 47 96 01 06 et 06 18 97 29 04
Courriel : admr.lignières@orange.fr

■ **PRESENCE VERTE** (service à la personne)
Présence Verte Touraine : Tél. 02 47 31 61 96
www.presenceverte.fr

■ **AssistaDom** (services à domicile)
Contact : M^{me} AULAGNER Martine
Tél : 02 47 40 00 59
E-mail : agence@assistadom.fr
Site : www.assistadom.fr

■ **ASSAD-HAD en Touraine**
Services, soins et hospitalisation à domicile
Tél. 02.47.45.48.25

■ **Le CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination)
Structure de proximité pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage.
Contact : CLIC « des 3 vallées » tél : 02 47 21 90 00

■ **Collecte des déchets :**
Villandry rive gauche
Collecte sélective : mardi
Ordures ménagères : vendredi

Villandry rive droite côté Berthenay
Collecte sélective : mardi
Ordures ménagères : jeudi
Informations sur les collectes : Tél. 02 47 78 13 00 ou contact. poubelle@agglo-tours.fr

■ **Déchèteries :**
Accès gratuit - formulaire de demande de carte d'accès téléchargeable sur www.agglo-tours.fr

Horaires déchèterie **La Bilette** (route de Monts – Joué lès Tours)
Lundi - mercredi - vendredi - samedi : 9h - 12h30 * 13h30 - 17h45
Mardi : 13h30 - 17h45
Jeudi : 9h - 12h30

Horaires déchèterie de **La Grange David** (Bd Louis Xi - La Riche)
Mardi au samedi : 9h - 12h30 * 13h30 - 17h45
Dimanche : 9h - 12h30

■ **Transports scolaires :**
SIGEC - Service du transport scolaire
Hôtel de Ville de Ballan-Miré
02 47 80 10 00

■ **Gendarmerie :** 17 ou 02 47 68 26 90
Numéro d'urgence européen : 112

■ **SAMU :** 15

■ **Pompiers :** 18

■ **EDF :** 0810 08 03 33

■ **L'Accueil Gaz Naturel Raccordement et Conseils**, dédié à tous les clients, promoteurs, partenaires et fournisseurs, traite l'ensemble des demandes en matière de solutions gaz naturel : conseils énergétiques, demandes de raccordement.

▶ **N°Cristal** 09 69 36 35 34
APPEL NON SURTAXE

■ **L'Urgence Sécurité Gaz au 0800 47 33 33**
(N° Vert, appel gratuit depuis un téléphone fixe).

Libre expression

L'opposition

Bonjour à toute et tous.

Pour ce premier article, nous remercions M. le Maire d'avoir autorisé cet espace dans le bulletin municipal (ce qui n'est pas une obligation pour les communes de moins de 3 500 habitants). Les propos qui y sont tenus relèvent de notre libre expression.

2014 - 2020. Quel projet pour notre village ?

Nous avons tenté de répondre à cette question lors de la campagne. 100 voix ont séparé nos deux listes et il aura manqué 51 voix pour obtenir la majorité. Nous voici donc depuis le 24 mars des représentants de la "minorité". C'est sous ce terme que nous aurons à cœur de représenter les 240 colombiennes et colombiens qui ont voté pour le projet «Villandry 2014».

Minorité municipale, élus de « propositions ».

Les règles de la représentation majoritaire ont donc fait entrer au conseil municipal 3 élus de notre liste sur un conseil de 15. Mais plutôt que d'être qualifié «d'opposition» nous souhaitons rester des élus de «propositions». Pour autant, la majorité reste seule maître des actions qui seront menées. Nous serons donc une minorité à la fois constructive mais aussi prête à faire valoir ses points de vues.

Représentation, commissions et premiers conseils

Lors du vote des représentants, Nadia Bonnet s'est portée candidate pour représenter la commune au PNR et Jean Philippe Landais au SIGEC. Ces candidatures n'ont pas été retenues.

Pour les commissions, la représentation ne permettant qu'à un seul membre de la minorité de siéger parmi 4 majoritaires, nous avons choisi de nous concentrer sur 3 sujets : Nadia Bonnet : Urbanisme et Cadre de Vie, Jean-Philippe Landais : Finances, Philippe Peruchon : Patrimoine et Tourisme.

Premiers votes

• **Report de la réforme des rythmes scolaires :**
Nous avons voté «contre» le refus d'appliquer le décret qui fixe à 5 matinées de classe obligatoires dans toutes les écoles et pour tous les élèves. Le travail entamé sur les nouveaux horaires nous avait semblé cohérent.

• **Budget rectificatif**
Nous avons voté « pour » le transfert des crédits alloués à la réfection des places du 8 mai et du 11 novembre vers les travaux de l'église mais nous serons attentif à ce que ce report ne soit pas synonyme d'annulation de ces aménagements attendus.

Contacts

Libre à vous de nous interpellier sur des sujets qui vous tiennent à cœur : suite de la démarche Villandry Paysage, RD7, aménagements etc.
Retrouvez-nous sur cette nouvelle plate forme : <http://villandry.over-blog.com/> pour générer des échange ou par sms au 06 16 40 41 00 - A très bientôt.

AGENDA DES FESTIVITÉS

MANIFESTATIONS municipales et associatives

1^{er} au 7 juin 2014 : Festival Les musicales - Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières, Villandry

7 juin 2014 : Rillons Ensemble, association Villandry Village, stade municipal, Villandry

8 juin 2014 : Intendance du TREC, association Stars TREC, Centre de l'Alezane, Villandry

14 juin 2014 : Concert commun de l'Ensemble Musical de la Confluence et de l'Harmonie d'Esvres-sur-Indre, Centre d'animation de la Haye, Ballan-Miré

14 juin 2014 : kermesse et spectacle de l'école

14 juin 2014 : forum des associations

26 juin 2014 : fête de l'accueil périscolaire

28 juin 2014 : journée expo du projet participatif « Un cadre de vie partagé à Villandry »

29 juin 2014 : Vide-grenier, association APEEV, stade municipal, Villandry

4 juillet 2014 : Concert commun de l'Ensemble Musical de la Confluence et du quintette de cuivres de Bourges, Eglise de Druye

5 juillet 2014 : Festival de musique (10^{ème} anniversaire de l'Ensemble Musical), espace pique-nique, Savonnières

6 juillet 2014 : Vide-grenier, association APCV, stade municipal, Villandry

19 juillet 2014 : Festival Villan'Zik, association Villandry Village, stade municipal, Villandry

5, 6 et 7 août 2014 : Représentations du Cirque Bidon (théâtre, musique et arts de la piste), 21H, stade municipal, Villandry

18 octobre 2014 : Loto des AFN, Salle des Fêtes de Savonnières

20 septembre 2014 : Balade nocturne équestre-pédestre, association Stars TREC, Villandry